



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

## Les subventions ANS pour 2024

- Bernard SCHITTLY



# Les priorités

- ① *L'inclusion par le sport*
- *1-1. Dispositif « Animations vacances olympiques et paralympiques »*
- les clubs
- - accueilleront et mettront en place des animations sportives en faveur de jeunes issus de territoires prioritaires pendant les vacances scolaires de printemps et d'été,
- - proposeront des actions variées (activités, sorties, séjours) et des thématiques diversifiées (sport, culture, citoyenneté, ...) dans une logique d'Héritage des JOP 2024,
- - garantiront l'inclusion des habitants des territoires carencés à la dynamique olympique et paralympique, en appliquant notamment une tarification accessible pour le plus grand nombre.

# Les priorités

- **① L'inclusion par le sport**
  - 1-1. Dispositif « Animations vacances olympiques et paralympiques »
  - 1-2. Dispositif « 1 000 emplois sociosportifs »
- **② L'inscription durable de la pratique sportive dans la vie des jeunes**
  - Les fédérations inciteront leurs clubs à être partenaires du dispositif Pass'Sport.
- **③ La féminisation de la pratique sportive, de l'accès aux responsabilités et de l'encadrement**
- **④ La promotion des actions en faveur du sport santé**
- **⑤ Le développement des actions en faveur de la pratique parasport**
- **⑥ La lutte contre toutes les formes de violences dans le sport**
- **⑦ L'accession territoriale au sport de haut niveau**